



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-066

PUBLIÉ LE 6 FÉVRIER 2025

Sommaire

SGAR Hauts-de-France / Bureau de la gestion des ressources humaines et des moyens du SGAR

R32-2025-02-06-00001 - Arrêté portant composition de la section "prospective" au sein du conseil économique, social et environnemental de la région Hauts-de-France (2 pages)

Page 3



**Arrêté portant composition de la section « prospective »
au sein du conseil économique, social et environnemental
de la région Hauts-de-France**

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
préfet du Nord,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.4134-2, R.4134-1 à R.4134-7 et R.4134-18 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2023 modifié portant composition du conseil économique, social et environnemental de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 février 2024 portant création de sections au sein du conseil économique, social et environnemental de la région Hauts-de-France ;

Considérant l'avis favorable du président du conseil régional Hauts-de-France en date du 11 décembre 2024 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du CESER Hauts-de-France en date du 7 janvier 2025 ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France ;

ARRÊTE

Article 1^{er} –

L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2024 portant composition de la section « prospective » au sein du conseil économique, social et environnemental de la région Hauts-de-France est modifié comme suit :

Sont désignés pour siéger au sein de la section « prospective » du conseil économique, sociale et environnemental de la région Hauts-de-France au titre des personnalités extérieures :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction(s)
Madame	CHABROL	Marie	Maîtresse de conférence en géographie à l'université de Picardie Jules Verne
Monsieur	CHEVALIER	Dominique	Professeur au CHRU de Lille, président de la commission médicale d'établissement (CME)
Monsieur	GARDY	Bruno	Général de division, officier général de la zone de défense et de sécurité Nord, gouverneur militaire de Lille
Monsieur	GIORGINI	Pierre	Ancien président-recteur de l'université catholique de Lille
Madame	GIRONDE	Aude	Cheffe d'entreprise (Espace aluminium du Vermandois), Saint-Quentin
Madame	JUPIN	Carine	Directrice régionale de la Banque de France pour la région Hauts-de-France
Madame	NASRAOUI	Hédia	Directrice du pôle amiénois d'Europe Direct
Monsieur	POVSE	Mathias	Délégué régional d' EDF pour la région Hauts-de-France
Madame	RENNE	Catherine	Directrice régionale de l'INSEE pour la région Hauts-de-France
Madame	ROSSI	Claire	Professeure des universités, directrice de l'université de technologie de Compiègne

Les autres dispositions restent sans changement.

Article 2 –

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2024 portant composition de la section « prospective » au sein du conseil économique, social et environnemental de la section Hauts-de-France est abrogé.

Article 3 –

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R.421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4 –

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera transmise au président de la région Hauts-de-France et au président du conseil économique, social et environnemental régional et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

06 FEV. 2025


Bertrand GAUME